

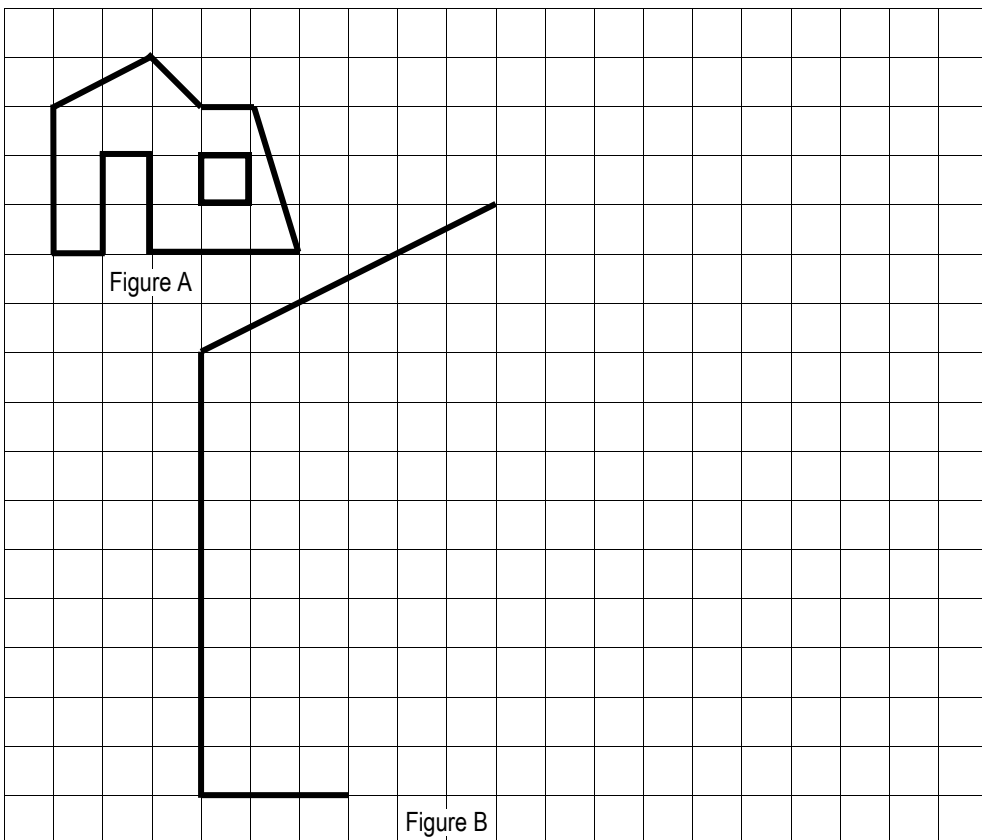
Définitions

Pour réduire ou agrandir une figure il faut **garder les mêmes proportions** et les **mêmes angles**.

Pour modifier la taille d'une figure, on lui applique un **facteur de réduction ou d'agrandissement** : toutes ses dimensions sont multipliées par le même nombre. Si ce nombre est supérieur à 1, on agrandit la figure. S'il est inférieur à 1, on la réduit.

Exercices

1. Complète la figure B, agrandissement d'un facteur 3 de la figure A.



2. Reproduis la figure C en lui appliquant un facteur 2 (figure D) et 0,5 (figure E).

